

Travail à temps partiel : le pour... : ...et le contre

Autor(en): **P.B.-S. / [s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Travail à temps partiel :

Le pour...

Le dernier numéro de **S Rote Heftli**, la revue des femmes socialistes de Suisse alémanique, met en opposition deux opinions :

M. Ruedi Strahm part du point de vue que, la masse du travail disponible n'étant extensible que dans d'étroites limites — à moins qu'on ne veuille revenir à un taux de croissance excessif — le nombre des chômeurs va augmenter, notamment en raison de l'introduction de l'informatique. Au lieu de chercher une réduction linéaire du temps de travail, ramené à tant d'heures par semaine, on devrait favoriser le dédoublement des places de travail. Cela donnerait aux hommes et aux femmes qui le voudraient la possibilité de choisir entre un travail à plein temps et un travail à temps partiel. On peut obvier aux inconvénients que les syndicats redoutent par une réglementation adéquate et des contrats collectifs de travail. Surtout, il faudrait introduire un salaire minimal légal, qui protégerait les travailleurs les moins favorisés. Si entre 1973 et 1976, 90 000 femmes ou plus ont perdu leur place de travail, 100 000 de plus seront renvoyées dans leurs foyers ces prochaines années.

S Rote Heftli, Pavillonweg 3, 3012 Berne

Une opinion...

Chaleur maternelle avec ou sans TTP (travail à temps partiel)

Plusieurs conseillères communales (législatif) de grandes villes suisses ont essayé d'encourager, tout en le protégeant, le TTP.

En ville de Zürich, un postulat demandait il y a quelques années d'étudier les possibilités de partage des postes à responsabilité. En ville de Genève, de nombreuses questions et motions ont cherché à garantir aux postes de travail à temps partiel les mêmes avantages sociaux qu'aux postes de travail à temps plein.

En ville de Berne, un postulat (mars 79) visait à encourager le TTP de façon originale. Il demandait un examen des possibilités d'introduire dans les postes de l'administration municipale le travail à mi-temps. « Chaque poste pourrait, si la demande en était faite, être divisé en deux, la coordination devant être assurée par les deux candidats eux-mêmes. Cette possibilité serait clairement indiquée dans les offres d'emplois, la préférence à compétence égale devait être donnée aux personnes désirant travailler à mi-temps ».

Après une vive discussion, le postulat fut refusé. Le plus drôle, c'est que les uns (plutôt à gauche) disaient que le TTP favoriserait l'esprit de famille, les autres (plutôt à droite) voyaient dans le TTP une « disparition de la chaleur maternelle au foyer » !

Comme si cette chaleur maternelle à laquelle tant d'hommes rêvent pouvait être servie avec ou sans TTP !

Jacqueline Berenstein-Vaux.

...et le contre

Mme Gassmann reconnaît que le travail à temps partiel est la solution appropriée pour certaines catégories de travailleurs : invalides et gens âgés, étudiants, mères de famille avec des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, femmes ayant une bonne formation professionnelle et qui désirent conserver le contact avec le métier, etc. Elle reconnaît aussi que le travail à temps partiel favorise une meilleure répartition des rôles entre hommes et femmes. Mais elle pense que c'est une idée théorique de croire que les gens doivent pouvoir choisir quelle somme de travail ils veulent effectuer : seuls quelques privilégiés peuvent s'accorder ce luxe, pour la grande majorité ce sont les nécessités économiques qui décident pour eux. Le travail à temps partiel profite en fait à l'employeur : il économise sur les prestations sociales, il peut prolonger les heures de travail le soir, le travailleur à temps partiel finit par accomplir la même somme de travail que celui à plein temps, les salaires sont plus bas, etc. Le parti socialiste doit être conscient de ces dangers et lutter avant tout pour la participation du travailleur, qui seule permettra d'améliorer véritablement les conditions de travail.

P. B.-S.

Voir aussi : *Emanzipation (OFRA) case postale 187, 4007 Bâle*

London Air Tours

vous offre le plus grand choix pour

LONDRES

1. **BUDGET-BREAK** — Vol et hôtels pas chers pour une dépense très raisonnable.
2. **ROYAL LONDON** — Vol et hôtels de 1^{re} catégorie et de luxe pour un séjour « royal » avec tour de ville et relève de la garde inclus.

Réductions spéciales :

- Tarif « APAY » : 10 %
- Tarif « INSTANT » : 25 %
- Tarif « QUICK-ONE » : 50 %



C'est autre chose!

Adressez-vous à votre agence de voyages habituelle ou à
LONDON AIR TOURS
accueil, réservations :
64-66, rue de Lausanne
1202 Genève
Tél. (022) 31 65 25
31 61 80

London Air Tours